



Punition collective - Lycee privé sous contrat

Par **LyceeInfo**, le **07/04/2015** à **17:31**

Bonjour,
Je voulais savoir si un professeur à le droit de donner une punition collective a l'ensemble de la classe pour motif qu'elle est agitée alors qu'il s'agit d'un groupe d'élèves perturbateurs qui "mérite" la sanction. J'ai entendu parler d'une loi interdisant la punition collective et je voulais savoir si cette loi existait pour les lycées privés sous contrat et si dans ce cas la punition collective était interdite.
Merci de votre réponse et bonne journée.